

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2021
Séance du 17 février 2021

N° 23

Objet : Espace Valléen 2021-2027

Réponse à l'Appel à manifestation d'intérêt

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt et un le dix-sept du mois de février à dix-sept heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le 9 du mois de février 2021, s'est réuni en visio conférence à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : CROZALS Florent

Étaient présents :

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, BAILLE Denis (jusqu'au rapport n° 21), BARDIN Chantal, BAUDOUI Marie Anne (excepté aux rapports n° 8, 23, 24 ,25), BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOYER Christian, CATILLON Pierre, CAZERES Benoit, CHABAL CALVI Nadia, COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine, CROZALS Florent, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FIGUIERE Marie José, FONTAINE Sonia, GALLY France, GONCALVES Gilles, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (aux rapports n°2,3,4,5), ISNARD AUBERT Laurence, ISNARD Mireille, ISOARD Christian (jusqu'au rapport n° 18), ISOARDI Delphine, KUHN Francis, LAQUET Laura, MAGAUD Marie José, MAGAUD Nathalie, MOULARD Damien, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, PAUL Gérard (jusqu'au rapport n° 23), PAUL Gilles (à partir du rapport n° 3), PEREIRA Georges, POURCEL Simone, PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, REYNAUD Patrice, RISSO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, TEYSSIER Bernard (excepté au rapport n° 2), THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, UGHETTO Wendy, VILLARD René (excepté au rapport n° 10), VIVOS Patrick, ZANARTU HAYER Italo

Étaient suppléés :

BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland
JOUVES Marc a donné pouvoir à YAHIAOUI Karim (jusqu'au rapport n° 18)
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

Étaient représentés :

CHALVET Gilles a donné pouvoir à MAGAUD Nathalie
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine (à partir du rapport n° 19)
PARIS Mireille a donné pouvoir à MOULARD Damien
PAUL Gérard a donné pouvoir à TRABUC Nicolas (à partir du rapport n° 25)
SEGOND Claude a donné pouvoir à SAVORNIN Béatrice
TEYSSIER Eliane a donné pouvoir à KUHN Francis
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à PEREIRA Georges

Étaient excusés :

AILLAUD Jean Pierre
AUZET Éric
AUZET Guy
BASSET Françoise
BOURJAC Jean Marie
COMTE Jean Paul

FLORES Sylvain
REBOUL Childéric
PIERI Bernard
PIERRISNARD Jacqueline
POSTEL Chrystelle
SEVENIER Jean

REÇU EN PRÉFECTURE

Le 22/02/2021

Application service F-Info-les-cym

99_DE-004-200667437-20210217-23_17 022021

Monsieur Bernard TEYSSIER, rapporteur, expose ce qui suit :

Espace Valléen est un programme destiné à la mise en œuvre de projets de développement touristique par la protection et la valorisation des patrimoines naturel et culturel. Porté initialement par les Pays puis par Provence Alpes Agglomération à partir de 2017, il a permis de mener à bien des opérations emblématiques de notre territoire comme la requalification du Musée Promenade et de la Maison Alexandra David Néel ou des aménagements de sites et d'équipement (via ferrata de Digne-les-Bains, forêt de Mallemoisson, col de Fontbelle). Un document détaillé de présentation du bilan de ce programme a été édité en octobre 2020.

Ce programme est cofinancé par l'Union européenne, l'État, et le Conseil régional. La génération 2015-2020 a permis la réalisation au 31 décembre 2020 de trente-et-une opération par la mobilisation de subventions à hauteur de :

- 930 000 € de FEDER (Union européenne) ;
- 498 000 € de fonds CIMA-FNADT (État) ;
- 953 000 € de fonds régionaux ;
- 596 000 € d'autres contreparties.

Au-delà des chiffres, la mise en œuvre de ce programme sur le territoire a été évaluée par un cabinet indépendant qui a souligné sa bonne gestion par Provence Alpes Agglomération et sa valeur ajoutée pour le développement territorial communautaire.

Un appel à manifestation d'intérêt portant sur la nouvelle génération de ce programme Espace Valléen pour la période 2021-2027 vient de paraître.

La réponse à cet appel passe par la rédaction d'un document stratégique pour les six années d'exécution du programme et la constitution d'un plan d'actions ciblant les opérations à mener sur cette génération 2021-2027.

Au vu des résultats obtenus sur la génération 2015-2020 et des opportunités financières qu'ouvre ce nouveau programme pour concrétiser sur les six ans à venir les opérations issues de notre stratégie touristique, du futur plan de gestion de l'UNESCO-Géoparc de Haute-Provence, du PCAET et de la dynamique engagée sur le territoire pleine santé,

Il vous est proposé :

- De répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt portant sur la nouvelle génération de ce programme Espace Valléen pour la période 2021-2027
- D'autoriser Madame la Présidente à engager toutes les démarches afférentes à cette décision

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2021

Application agréée à legalite.com

99_DE-004-200067437-20210217-23_17022021